



BULLETIN D'INSCRIPTION

COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM : _____ PRÉNOM : _____ N° : _____ Boîte : _____
 ADRESSE : _____ LOCALITÉ : _____
 CODE POSTAL : _____ Année d'études de l'élève (en 2018-2019) : _____
 DATE DE NAISSANCE : _____
 GSM PARENTS : _____ (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)
 TEL. PNE (DOMICILE) : _____

DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSCRIS(SÉ)

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE _____

DÉCLARE :

- avoir été informé(e) que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (42 € module) ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (total) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème postal n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé(e) que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une présence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les Ateliers Échec à l'Échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (règles vestimentaires, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé(e) que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'étend pas durant les cours, à l'exclusion des heures de foucraie et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi ;
- déclarer les enseignants de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé(e) que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers mais uniquement utilisées afin de vous tenir informé(e) de nos activités. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous pouvez à tout moment vous y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite.

Effectuez le paiement pour _____ modules, dans un montant de _____ x 42 € = _____ € sur le compte BE24 0014 5323 8408 (BIC:GEBABE33) des Jeunes Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 module = 5 x 1h15 = 42 €).

Écrit à la main - lu et approuvé - :

Date et signature : _____

CHOIX DE LA SESSION ET DU CENTRE (VOIR PAGE 2)

- Du LU 08.04 au LU 12.04 à N° du centre : _____ (de 1 à 10) - Nom du centre / commune : _____
 Du LU 15.04 au LU 19.04 à N° du centre : _____ (de 11 à 57) - Nom du centre / commune : _____

CHOIX DES MATIÈRES : page précédente

JEUNESSES SCIENTIFIQUES - ATELIERS ÉCHEC À L'ÉCHEC - avenue Laboide 17 bis 1 - 1080 Bruxelles - T 02 537 03 25 - F 02 537 03 02



Jeunes Scientifiques

UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER ?

ÉCHEC À L'ÉCHEC - PÂQUES 2019

1927 - 02537 0325 - avenue Laboide 17 bis 1 - 1080 Bruxelles - T 02 537 03 25 - F 02 537 03 02
 Les axes d'inscription sont ouverts jusqu'au 15/04/2019. Les inscriptions sont closes à partir du 16/04/2019.

Les ateliers Échec à l'Échec sont réservés aux élèves de 11^{ème} à 13^{ème} de l'enseignement secondaire. Les ateliers Échec à l'Échec sont réservés aux élèves de 11^{ème} à 13^{ème} de l'enseignement secondaire. Les ateliers Échec à l'Échec sont réservés aux élèves de 11^{ème} à 13^{ème} de l'enseignement secondaire.

DATES DES COURS	LIMITE D'INSCRIPTION	ANNULATION POSSIBLE (L'ÉLÈVE)
Session 08.04 au 12.04	le 15/04 à 12h00	VE 28.03 à 04
Session 15.04 au 19.04	le 15/04 à 12h00	VE 05.04 à 15h

HORAIRES :

- entre 8h15 et 13h30
- 1h15 par jour en semaine (avec un 4^{ème} module différentiel par jour)
- horaire - exacte par mail à votre disponibilité avant la date limite d'inscription (voir règlement)
- espace part 15h45 jusqu'à 17h00, après les cours en cas d'inscription tardive
- 1^{ère} séance de travail préparatoire à l'atelier Échec à l'Échec (le 15/04 à 17h00)

CHOIX DU CENTRE :

- les 11 centres / voir chapitre
- modules disponibles pour chaque atelier / voir chapitre

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- 42 € / module (cf page 3 : une case cochée = 1 module = 42 € = 5 x 1h15 de cours)
- paiement sur le compte BE24 0014 5323 8408 (BIC: GEBABE33) des Jeunes Scientifiques
- après la date limite - paiement par chèque / en espèces / en espèces (à l'exception de la date limite de paiement)
- paiement par chèque / en espèces / en espèces (à l'exception de la date limite de paiement)
- confirmation d'inscription - voir page 2

PROX ET Paiement :

- 42 € / module (cf page 3 : une case cochée = 1 module = 42 € = 5 x 1h15 de cours)
- paiement sur le compte BE24 0014 5323 8408 (BIC: GEBABE33) des Jeunes Scientifiques
- après la date limite - paiement par chèque / en espèces / en espèces (à l'exception de la date limite de paiement)
- paiement par chèque / en espèces / en espèces (à l'exception de la date limite de paiement)

MODALITÉS D'ANNULATION :

- de module d'inscription par écrit / mail / voir chapitre
- date limite - voir chapitre
- après la date limite - paiement de 50% (à l'exception de la date limite de paiement)
- 100% - un montant qui ne peut pas être déduit suite à un problème d'annulation (voir page 2)

ATTENTION DE PRÉSENTATION :

- Certaines modalités sont valables dans les faits de responsabilité sociale / responsabilité sociale / responsabilité sociale
- Si vous avez besoin d'une attestation de participation / présence / présence, etc. / voir chapitre
- Si vous avez besoin d'une attestation de participation / présence / présence, etc. / voir chapitre
- Si vous avez besoin d'une attestation de participation / présence / présence, etc. / voir chapitre
- Si vous avez besoin d'une attestation de participation / présence / présence, etc. / voir chapitre



ADRESSES DES CENTRES



DU LUNDI 08 AVRIL AU VENDREDI 12 AVRIL

- BRABANT WALLON**
 1. Gemel, Collège NO des 3 Vallées, rue du Couvert, 2
 2. Wavre, Collège Schamy, rue du Pont Saint-Jean, 49

- BRUXELLES**
 3. Anderlecht, École secondaire Théo Lambert, av. Berceau, 40a
 4. Ixelles, Ath. Com. Charles Lamens, place de Landry, 5
 5. Saint-Josse, C. scol. des Dames de Marie, rue de la Lamba, 27
 6. Woluwe-Saint-Pierre, Ath. Royal Crommelynd, av. Orban, 73



DU LUNDI 15 AVRIL AU VENDREDI 19 AVRIL

- BRABANT WALLON**
 11. Braine-l'Alleud, Ath. Royal Riva bella, square Riva Bella
 12. Nivelles, Collège Ste-Gertrude, Paulbourg de Mols, 1
 13. Océgnies, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15
 14. Willebroeck, Ath. Royal, av. Emile Thiery
 15. Wavre, Ath. Royal Institute Carême, av. Henri Lepage, 4-6

FLANDRES

16. Melle, Ath. Royal, av. du Parc de Woluwe, 27
 17. Nivelles, Ath. Royal, Institut Notre-Dame, rue de Fierens, 66
 18. Breda-Croix, Ath. Royal, Collège de Gansmond, rue du Marais, 65
 19. Breda-Croix, Ath. Com. Adolphe Mus, rue de Gravelles, 68
 20. Breda-Croix, Ath. Com. des Pêcheurs, rue de Bessinghen, 141
 21. Jodoigne, Ath. Royal, av. de Lefebvres, 100
 22. Louvain-la-Neuve, Ath. Royal, av. de Berchem-Straelbeke, 34
 23. Lincel II, Ath. Royal Uclouvain, av. des Tillieux, 24
 24. Uccle, Ath. Royal, 1950, rue Godefrid de Gansmond, 95
 25. Waremme-Banbrich, Collège Schlobert, av. Charles-Albert, 9

HANAU

26. Ath. Ath. Royal, rue des Bécotelles, 9
 27. Ath. Ath. Royal, place des Bricks de Pflamme, 16
 28. Bertrix-Cornet, Ath. Royal Jules Bordet, rue de Mons, 87
 29. Charleroi, Ath. Royal Ernest Solway, bd Berneau, 27
 30. Chimay, rue de Nouilles, 3
 31. Engelm, Collège Scaupstein, chée d'Ath, 1
 32. Fontenay-Francoise, Ath. Royal Louis Desobry, rue de l'Ybélière, 32
 33. Gosselies, Ath. Royal Les Maréchaux, rue de la Providence
 34. La Louvière, Institut Ste-Marie, rue de Bouvy, 35
 35. Mons, Ath. Royal, rue de l'Ybélière, 4
 36. Marcinelle, Ath. P. Vinciguerra, rue de l'Éclaircissement, 8-10
 37. Mouscron, Collège Ste-Marie, rue Adolphe Vandelplassche
 38. Tournai, Ath. Royal Jules Bordet, rue Bequaert

HANAU

7. Flunio, Ath. Royal Bourde, rue de Fleurbaux, 3
 7bis. Sclayn, Collège Sclayn, chée de Brande-Camba, 22
 8. Thun, Ath. Royal, chée des Aules, 11

LIÈGE

9. Chênée, Ath. Royal, rue Bourdon, 22
 10. Seneffe, Ath. Royal Air Pur, rue des Neuhoulières, 1

NAMUR

- 10bis. Champex, Institut de la Providence, place du Couvert, 3

LIÈGE

39. Ans, Ath. Royal, rue George Tuffaut, 37
 40. Ayvelles, Ath. Royal, av. François Cornesse, 48
 41. Bonas, Ath. Royal, rue de l'Ybélière, 6
 42. Havel, Ath. Royal, rue Jean-Lambert Sautou, 39
 43. Hay, Ath. Royal, quai d'Oron, 5
 44. Légné, Ath. Royal Légné, quai Sclaband, 80
 45. Saurin, Ath. Royal, rue des Prêtres, 1
 46. Seneffe, Ath. Royal Andenne-Hauts-Fagnes, Haute Lanée, 3
 47. Verrières, Ath. Royal Verri, rue des Wellens, 57 (Gembert)
 48. Vies, Ath. Royal, rue du Galic, 2

LUXEMBOURG

49. Arlon, Institut Cardif-Lorraine, rue de Neudickem, 69
 50. Bastogne, Ath. Royal, av. de la Gare, 32
 51. Marche-en-Famenne, Ath. Royal, av. de la Thon d'Or, 71
 52. Neudorf, Institut Schmitt, place du Château, 3

NAMUR

53. Seneffe, Institut NO grènes, rue de Givès, 21
 54. Dinant, Collège NO de Bellevue, rue du Bonsecours, 2
 55. Faverreux, Ath. Royal, rue des Hortés, 21
 56. Gembloux, Institut technique horticoles, rue Verdère, 5
 57. Namur (Sclayn), Centre Aoy-Wolff, rue de la République, 101

NOM DE L'ÉLÈVE _____ PRÉNOM _____ GSM (PARENTS) _____

Faites une croix en face des matières choisies (max. 4) dans la colonne qui correspond à l'année d'étude de l'élève en 2018-2019. (1 case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours)
 Attention, toutes les matières ne sont pas disponibles dans tous les centres. Reportez-vous au numéro de votre centre en page 2. Une case noire signifie que la matière n'est pas disponible dans l'année d'étude correspondante.

PRIMAIRE	6 ^e uniquement	Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière
Préparation au CEB (mathématique et français) (à 3 modules unique de 2h30/jour = 84 €/semaine)		1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-10bis-11-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-31-32-32bis-33-34-35-36-41-43-44-45-46-47-48-50-51-52-53-54-55-56
SECONDAIRE	1 ^e 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e	Vérifiez ci-dessous si le centre de votre choix organise cette matière
LANGUES		
Français (tout sauf orthographe)		Tous les centres
Orthographe		Tous les centres
LANGUES ÉTRANGÈRES		
Allemand		10-42-44-46-49-50
Anglais 1 ^{er} langue étrangère		Tous les centres sauf en Région bruxelloise
Anglais 2 ^e langue étrangère		Tous les centres
Néerlandais 1 ^{er} langue étrangère		Tous les centres
Néerlandais 2 ^e langue étrangère		Tous les centres sauf en Région bruxelloise
LANGUES ANCIENNES		
Latin		9-12-14-15-17-18-19-20-24-44
MATHS		
Algèbre / analyse		Tous les centres
Géométrie / trigonométrie		Tous les centres
Math TQ (réservé aux élèves en Technique de qualification)		1-2-3-4-5-6-7bis-10-11-12-13-14-15-16-17-8-19-20-22-23-24-25-27-29-31-32-33-34-39-41-42-43-45-46-47-48-49-50-51-52-54-57
SCIENTIFICO-TECHNIQUES		
Biologie		Tous les centres
Chimie		Tous les centres
Physique		Tous les centres
Sciences 1 ^{er} degré		Tous les centres
AUTRES		
Sciences économiques / Comptabilité		6-16-25-38-39
Méthode de travail		1-2-4-6-7-7bis-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-26-27-28-29-30-31-32-32bis-33-34-35-36-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54
PRÉPA MÉDECINE		
Math (prépa médecine)		+
Biologie (prépa médecine)		+
Chimie (prépa médecine)		+
Physique (prépa médecine)		+